et il croira peut-être discerner sous leur ombre le jeu des puissances perfides tournées contre lui[1]. »

Ces traits impressionnent à vrai dire toujours ; l'exorciste doit se garder de se laisser influencer par eux. En aucun cas, ils ne sont *spécifiques* de la possession. Aussi le théologien Thyrée, qui écrivait, avant la fin du XVIe siècle, un ouvrage qui *traite* ex professo de la matière, et que cite avec faveur Benoit XIV, rejette-t-il douze parmi les signes de possession, comme n'étant pas de vrais signes, malgré l'opinion de quelques-uns : ils se rencontrent presque tous dans des névroses. Le premier de ces signes : « l'aveu de quelques-uns qui sont intimement persuadés d'être possédés », relève ou de *l'obsession* ou de *l'hystérie*. « La plasticité, la malléabilité, mentale et physique anormale de l'hystérique le rend susceptible de recevoir dans son esprit, ses attitudes, ses actions, son organisme même, l'empreinte d'une idée, d'une image forte et dominatrice. Que ce soit l'idée du démon, de son pouvoir, de ses invasions possibles dans la personnalité humaine qui s'imprime de la sorte en lui : il va « faire le diable », comme il eût fait sous des suggestions différentes n'importe quel autre personnage ; il va se comporter en « suppôt de Satan »[2]. D'autres fois cette persuasion relèvera de la psychasthénie, et trop souvent l'entourage l'entretiendra. Il suffira même de sortir les maladies de leur milieu habituel pour les débarrasser de leur démon. » « La conduite, quelque perverse soit-elle, des mœurs sauvages et grossières » sont pareillement considérées à bon droit par le même auteur comme n'ayant aucune signification diabolique. Chez *l'hystérique*, qui se comporte en suppôt de Satan, apparaîtront l'horreur des choses religieuses, le goût du mal, les paroles grossières, les attitudes dévergondées, les agitations violentes, etc.[3] » Dans certains états apparentés à *l'épilepsie* on rencontre par instants, un besoin, un prurit de faire le mal, de s'y plonger, de s'y vautrer. « Ce mal est celui qui répugne le plus aux sentiments explicites du sujet : blasphèmes grossiers, révolte contre Dieu, insultes aux prêtres, aux personnes religieuses, brutalités frénétiques, impuretés même devant témoin, sacrilèges accompagnés de raffinements sadiques[4]. » « J'ai trouvé, poursuit le P. de Tonquédec, à qui nous empruntons ces détails, des jeunes filles qui crachaient la Sainte Hostie après l'avoir reçue, ou la conservaient pour la profaner indignement, des individus qui souillaient des crucifix, piétinaient des chapelets, etc. »

1. DE TONQUÉDEC, *Les maladies nerveuses*, p. 23.
2. *Ibid.*, p. 82.
3. *Ibid.*, p. 82.
4. *Ibid.*, p. 47.